

---

---

# L'Enseignement Primaire

---

---

Revue illustrée de l'École et de la Famille

---

---

C. - J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef

---

---

## RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

(DOCUMENT OFFICIEL)

---

Québec, 2 janvier 1899.

L'HONORABLE M. J.-E. ROBIDOUX,  
Secrétaire de la Province,  
QUÉBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information de la Législature mon rapport de l'année scolaire 1897-98.

J'ai le plaisir de vous dire que le Bureau Central d'Examineurs catholiques dont la formation avait été décidée l'année dernière, a définitivement été établi. Les bureaux locaux d'examineurs ont par là même cessé d'exister et il y a lieu d'espérer que la réforme opérée contribuera à ne faire admettre dans la carrière de l'enseignement que des personnes compétentes.

A cause de cette transformation, des règlements très élaborés pour l'examen des aspirants au brevet de capacité ont été adoptés par le Comité catholique et ont reçu la sanction de l'exécutif, et le laborieux secrétaire du bureau central, M. J.-N. Miller, a organisé le fonctionnement de ce nouveau rouage avec une compétence que je me plais à reconnaître.

Dans le cours de l'année le même comité a aussi révisé le programme d'études pour les écoles publiques et le programme d'examens des candidats catholiques pour l'enseignement. Plusieurs de nos maisons d'éducation de même que des institutrices laïques de grande expérience ont suggéré nombre d'amendements qu'il pouvait être utile de faire au programme susdit et leurs suggestions pratiques ont, dans une large mesure, facilité l'important travail du comité.

Je crois utile de reproduire ici ce programme. (*L'Enseignement Primaire* a publié cet important document dans sa livraison du mois de novembre 1898.)

De son côté le Comité protestant a opéré une réforme digne de mention